

Image not found or type unknown



Peut-on cumuler plusieurs missions d'intérim ?

publié le **01/06/2012**, vu **1002 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Pour gagner plus d'argent, un intérimaire peut souhaiter conclure plusieurs contrats de travail simultanément. En a-t-il le droit ?

[Lire l'article](#)